

La démocratie et l'opinion publique et les médias

Le rôle des médias : importance du pluralisme des médias pour la vie démocratique

Les médias : Ce sont les moyens qui permettent de porter des informations à la connaissance du public.

- la **liberté de presse** en France a été reconnue par la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** de 1789 et la **loi sur la liberté de presse** de 1881 qui a permis à la presse de se développer.
- Les moyens pour communiquer et informer sont **de plus en plus nombreux** et de plus en **plus rapides**.
- **Les différents médias** : presse écrite, radio, télévision et internet.
- Le **pluralisme des médias** permet **d'avoir différentes sources d'informations** possibles ce qui est fondamental pour se faire sa propre opinion.

Le **pluralisme des médias** : existence de plusieurs médias d'opinions différentes.

- ⇒ **Certains médias prennent partie** comme par exemple la **presse d'opinion** (de droite comme *Le Figaro*, de gauche comme *Libération*), il faut donc varier les sources pour **se faire sa propre opinion sur les grands problèmes d'actualité**.
- Les **médias** jouent un **rôle important** dans la **démocratie française** :
 - **Moyens d'expression et de contestation** pour les **acteurs de la vie politique** dans le débat démocratique.
 - Jouent un rôle dans la **formation de l'opinion publique**.
 - Permettent aux citoyens de **se forger une opinion personnelle** en **croisant les sources** d'informations pour **contrôler les informations**. Les citoyens peuvent ainsi s'exprimer et **voter** en connaissance de cause.
- **Internet, nouveau moyen d'information** :
 - **Avantages** : **rapidité** de l'information, média très **réactif** et **interactif** (développement des sites de discussions citoyennes), **indépendance** par rapport aux médias traditionnels, développement d'un **contre-pouvoir** politique et médiatique.
 - **Inconvénients** : **manque de fiabilité** (nécessité de croiser les informations pour les vérifier) : manipulation possible des images, des informations...

Les sondages : connaître et influencer l'opinion publique

Opinion publique : ensemble des idées les plus répandues dans une population constitué par les jugements que portent les citoyens sur les questions d'actualité.

- **Les sondages** permettent de **connaître l'état de l'opinion sur une question donnée**.
- Ils sont donc très utilisés par les **médias** et les **hommes politiques**.
- **Ils sont aussi source d'information pour les électeurs, mais ils doivent être interprétés avec précaution** : faire attention à la formulation des questions, à la représentativité de l'échantillon sondé ainsi que son nombre. Faire attention à qui a commandé le sondage. Prendre en compte la part des « sans opinion », et la date de l'interrogation. Il y a toujours une marge d'erreur dans un sondage.
- La **loi de 2002** fixe les **conditions à respecter pour les sondages pour protéger les citoyens** : nom de l'organisme de sondage, nom de l'acheteur du sondage, date de l'interrogation, nombre de personnes sondées et l'interdiction de diffuser ou commenter les sondages les veilles et jour d'élections.

